

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Author(s): Albert SOBOUL

Source: *Annales historiques de la Révolution française*, 46e Année, No. 215 (Janvier-Mars 1974), pp. 76-88

Published by: Armand Colin

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/41915732>

Accessed: 03-11-2016 12:11 UTC

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <http://about.jstor.org/terms>



Armand Colin is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Annales historiques de la Révolution française*

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

On connaît les deux thèses extrêmes sur le rôle de la maçonnerie dans la préparation et le déroulement de la Révolution française. Les contre-révolutionnaires n'ont pas cessé de ressasser la thèse de l'abbé Barruel : la Révolution fut le fruit d'un complot ourdi dans les loges contre les structures sociales et idéologiques de l'Ancien Régime, contre l'Eglise et la royauté. A l'opposé, des francs-maçons, Gaston-Martin en particulier, ont revendiqué pour la franc-maçonnerie le mérite d'avoir contribué pour une large part à répandre les idées qui triomphèrent en 1789, à guider les Etats Généraux, puis l'Assemblée Constituante en faisant élire nombre de ses membres.

Ce fut une position moyenne que défendirent toujours Albert Mathiez et à sa suite Georges Lefebvre : la maçonnerie joua sans doute un rôle dans la propagation des Lumières, mais elle fut loin d'en être l'unique et même le principal agent. Comprenant d'autre part à la fois des nobles, des prêtres et des bourgeois, elle ne pouvait prendre l'initiative de combattre la hiérarchie sociale traditionnelle sans provoquer la dislocation des loges. Enfin, il faut bien constater que, la Révolution s'accroissant, les bourgeois francs-maçons éprouvèrent une vive répulsion à l'égard des démocrates et des républicains, pour ne pas parler des sans-culottes. La recherche érudite et la réflexion critique ont confirmé ces positions : l'histoire de la franc-maçonnerie dans ses rapports avec la Révolution française s'est enfin dégagée des polémiques vaines, des partis pris hostiles comme des positions triomphalistes, pour s'engager dans la voie de la recherche critique (1).

(1) Voir « La franc-maçonnerie et la Révolution française », numéro spécial des *Annales historiques de la Révolution française*, 1969, n° 3.

En 1798, dans *ses Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, parus à Hambourg (2), l'abbé Barruel avait soutenu la thèse du « complot maçonnique ». Cinq ans plus tôt, des poursuites avaient été exercées contre Weishaupt et les Illuminés de Bavière. Dans ses *Mémoires*, Barruel synthétisa les pamphlets jésuitiques horribles, fabriqués à Vienne, qui avaient stigmatisé la secte : il enseigna que l'exécution de Louis XVI et le renversement de tous les trônes avaient été complotés par les Illuminés au couvent de Wilhemsbad. Les révolutionnaires français n'auraient été que les disciples ou les instruments des maçons allemands. Ainsi se forma autour de la secte disparue une sorte de légende à la fois épique et satanique (3). Mais s'il est absurde de supposer que la Révolution fut le résultat d'un complot dont l'Illuminé Bode, qui vint à Paris en 1787, aurait tracé le plan, il serait exagéré en sens inverse de prétendre que l'Illuminisme n'exerça aucune influence sur certains révolutionnaires : ainsi Nicolas de Bonneville publiant en 1788 un pamphlet retentissant, *Les jésuites chassés de la maçonnerie et leur poignard brisé par les maçons* (4), puis rédigeant *La Bouche de fer* et créant Le Cercle social en 1790 (5).

L'abbé Barruel avait eu un précurseur : la thèse du « complot maçonnique » avait été esquissée dès 1792 par l'abbé Lefranc dans *Conjuration contre la religion catholique et les souverains, dont le projet conçu en France doit s'exécuter dans l'univers entier* (6), titre explicité par celui de la brochure du même abbé, *Le Voile levé pour les curieux ou le Secret de la Révolution révélé à l'aide de la franc-maçonnerie* (7).

Dès 1801 cependant, Mounier, monarchiste et libéral, émigré dès octobre 1789, s'élevait avec indignation contre la thèse de Barruel qu'il réfutait dans une œuvre forte, *De l'influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux*

(2) *Bibliothèque nationale*, 8° La³³ 11, 5 vol. in-8 (Hambourg, 1798-1799).

(3) Voir R. LE FORESTIER : *Les Illuminés de Bavière et la franc-maçonnerie allemande*, (Paris, 1915; in-8, 729 p.).

(4) *Bibliothèque nationale*, H 12972-12973.

(5) Voir V. Alexeev Popov, « Le Cercle Social - 1790-1791 », *Recherches soviétiques*, n° 4, mai-juin 1956, pp. 89-150.

(6) *Bibliothèque nationale*, 8° LB³³ 5695, in-8, 375 p. (Paris, 1792). Lefranc était supérieur des Eudistes de Caen; il fut massacré aux Carmes, le 2 septembre 1792.

(7) *Bibliothèque nationale*, 8° Lb³³ 5649, in-8, 168 p. (S.l.n.d.).

illuminés sur la Révolution de France (8). Non, Barnave n'a jamais été membre d'aucune loge. « Moi-même, je déclare solennellement que je n'ai jamais été franc-maçon ni martiniste. C'est assez pour moi d'obéir aux lois, et de reconnaître les supérieurs qu'elles me donnent ». Les tableaux nominaux des loges grenobloises ont été conservés : ils confirment les affirmations de Mounier, son nom n'y figure pas, ni celui de Barnave. Ce dernier n'a pas appartenu non plus, comme on l'a écrit, à l'atelier parisien *Les Amis de la Bienfaisance* (9).

La thèse de l'abbé Barruel fut reprise au xx^e siècle par les adversaires de la franc-maçonnerie qui soulignèrent, pour le condamner, son rôle éminent dans les origines et les débuts de la Révolution. Ainsi essentiellement Augustin Cochin publiant en 1923 *La Révolution et la Libre pensée*, en 1925 *Les sociétés de pensée et la Révolution en Bretagne, 1788-1789* (10). La Révolution serait sortie des « sociétés de pensée » : entendons les loges maçonniques, les sociétés d'agriculture ou littéraires, les cabinets de lecture, les académies elles-mêmes, ce que l'auteur appelle la « Machine ». Mais à l'inverse de Barruel qui attribuait le complot à un plan prémédité, selon Cochin le seul fonctionnement de la « Machine » devait aboutir au même résultat, par une sorte d'enchaînement logique, par le seul exercice de l'association. Supposition toute gratuite que ni les textes, ni les faits ne confirment. Que quelques francs-maçons aient signé des pièces subversives, que quelques-uns aient participé aux événements révolutionnaires, ne peut mettre en cause la responsabilité de la maçonnerie entière. Quelques membres du Parlement de Rennes et de la noblesse bretonne, adhérents à des sociétés de pensée, ont bien pu s'insurger contre Loménie de Brienne et Lamoignon, aucun document ne montre ces sociétés se concertant pour prendre des décisions et tracer une ligne de conduite. La notion même de « société de pensée » prête à critique : les loges, selon

(8) *Bibliothèque nationale*, 8° Laⁿ 72, in-8, 254 p. (Tübingen, 1807).

(9) Pierre BARRAL : « Les francs-maçons grenoblois et la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, 1969, p. 505. Un auteur maçonnique du Second Empire avait soutenu, pour en tirer fierté, que les trois loges de Grenoble fournirent « leur large contingent à cette phalange serrée de patriotes dauphinois qui par leur ferme résistance aux ordres du pouvoir, donnèrent le signal de la Révolution » (A. ALBERT, *Les Arts réunis*, discours du 21 juillet 1867, *Bibliothèque municipale de Grenoble*, T 5267, cité par P. Barral).

(10) Auguste COCHIN : *La Révolution et la libre pensée*, (Paris, 1923, in-16, L-292 p.); *Les sociétés de pensée et la Révolution en Bretagne, 1788-1789*, (Paris, 1925; 2 vol. gr. in-8). Voir les comptes rendus d'Albert MATHIEZ, *Annales historiques de la Révolution française*, 1925, p. 179, et 1927, p. 80.

Albert Mathiez, étaient souvent « sociétés de ripaille et d'amusement ». Dans le succès de la maçonnerie à la fin de l'Ancien Régime, la mode, la satisfaction de frayer avec des personnages de la bonne société, souvent de haute lignée, l'agrément des cérémonies et des banquets, l'attrait du secret aussi entrèrent pour beaucoup. Contrairement aux clubs et aux cafés, les loges n'entendaient pas discuter des questions politiques et sociales ou des événements du jour : pour Albert Mathiez, elles n'étaient pas des « sociétés de pensée ».

Bernard Fay, qui avait été remarqué pour sa thèse sur *L'esprit révolutionnaire en France et aux Etats-Unis à la fin du XVIII^e siècle* (1924), changeant d'orientation, prétendit compléter l'histoire du jacobinisme de l'abbé Barruel : il publia en 1935, *La franc-maçonnerie et la révolution intellectuelle du XVIII^e siècle* (11). Barruel s'était efforcé de démontrer que la Révolution française était le résultat d'un complot ourdi au sein des loges des Illuminés d'Allemagne : désireux de ménager les Anglais, il n'avait pas impliqué dans le complot la maçonnerie d'Angleterre. Pour Bernard Fay au contraire, la maçonnerie anglaise dont la « mystique » est née de la métaphysique de Newton, aurait provoqué la ruine des idées traditionnellement admises par la noblesse française au xvii^e siècle, entraîné sa révolte à la fin du xviii^e et amené la chute de l'Ancien Régime. Démonstration brillamment conduite, mais sans base documentaire sérieuse.

En sens opposé, Gastion Martin : dans plusieurs ouvrages, il insista sur le rôle de la franc-maçonnerie, mais pour s'en féliciter. Dans son *Manuel d'histoire de la franc-maçonnerie française* (1926), l'auteur demeure, aux dires d'Albert Mathiez, « encore beaucoup trop pénétré de la thèse flatteuse et inexacte que la Révolution fut en partie l'œuvre des loges » (12).

(11) Bernard FAY : *La franc-maçonnerie et la révolution intellectuelle du XVIII^e siècle* (Paris, 1925; in-8, 286 p.).

(12) Gaston MARTIN, *Manuel de la franc-maçonnerie française* (Paris, 1926; in-16, XII-278 p.); compte rendu par Albert MATHIEZ : *Annales historiques de la Révolution française*, 1930, p. 489. Une seconde édition de cet ouvrage fut procurée en 1932 (Paris, in-8, XII-284 p.); compte rendu par Georges LEFEVRE : *Annales historiques de la Révolution française*, 1933, p. 180. « Les adversaires du monde moderne croient jouer un bon tour à la franc-maçonnerie et la mettre dans l'embarras en lui imputant toute la responsabilité de la Révolution. C'est un honneur dont elle ne pourrait qu'être fière et qui accroîtrait encore la considération dont elle jouit aux yeux de tous ceux qui connaissent les services qu'elle a rendus de nos jours à la République. Toute la question est de savoir ce que les faits nous permettent au juste d'affirmer ».

Plus important, de notre point de vue, *La franc-maçonnerie française et la préparation de la Révolution* (1925), livre non pas « d'histoire, selon Albert Mathiez, mais de polémique, une apologie où les affirmations les plus intrépides tiennent lieu des faits ou des documents absents ou ignorés » (13). Sans doute Gaston Martin est-il d'accord avec Albert Mathiez pour rejeter la thèse du complot : non, la Révolution n'est pas sortie d'un complot maçonnique; non, les maçons n'ont pas prémédité le supplice de Louis XVI. Mais Gaston Martin s'efforce de glorifier l'action du Grand Orient dans ce qu'il appelle « la préparation de la Révolution ». Il aurait possédé une doctrine de réforme de la société, qu'il n'avait pas créée, il est vrai, mais empruntée aux philosophes, qu'il a précisée en mots d'ordre pratiques et diffusée. L'action des loges se serait manifestée dans la rédaction des cahiers de doléances, dans la création du comité des Trente qui anima la campagne pour les élections aux Etats généraux, dans le développement de la presse, dans la fondation du club des Jacobins et de ses filiales.

Mais aucune preuve ne vient à l'appui de ces affirmations; bien au contraire de nombreux documents proclament nettement la neutralité politique de la franc-maçonnerie. Gaston Martin lui attribue la nuit du 4 août. « La maçonnerie est responsable de la nuit du 4 août, directement par le discours du fr. . . Leguen de Kerengal, indirectement par l'acquiescement du duc de Noailles, d'Aiguillon... ». Suffit-il qu'un maçon ait été mêlé à une motion politique, pour que cette motion engage l'ordre tout entier ? Encore s'agirait-il de prouver que Leguen de Kerengal a été franc-maçon (14). « Il y avait dans l'ordre du Tiers, écrit Gaston Martin, un peu plus des deux tiers des députés qui appartenaient à la franc-maçonnerie », mais cela sans preuves ni références. L'effort de Gaston Martin pour faire de la Révolution sinon un complot, du moins un grand œuvre maçonnique, demeure finalement, faute de documentation sûre et de sens critique, purement verbal.

Face aux positions antagonistes des défenseurs et des

(13) Gaston MARTIN : *La franc-maçonnerie française et la préparation de la Révolution*, (Paris, 1925; in-8, 306 p.); compte rendu par Albert MATHIEZ : *Annales historiques de la Révolution française*, 1926, p. 498.

(14) « Il semble bien, sans qu'il ait été possible de retrouver trace de son initiation, que Leguen de Kerengal, marchand de toile et député de Pontivy, a lui aussi été maçon » (p. 121). Une recherche systématique serait ici nécessaire : parmi les députés aux Etats généraux, combien de maçons ? Encore faudrait-il démontrer qu'ils eurent une action concertée.

adversaires de la franc-maçonnerie, Albert Lantoine soutint une position moyenne dans son *Histoire de la franc-maçonnerie française* (1935), position moyenne qui avait été celle de Mathiez qui faisait grand cas des travaux de Lantoine, celle aussi de Lefebvre dans ses divers comptes rendus (15). A. Lantoine ne pense pas que le mouvement idéologique soit la cause essentielle de la Révolution; dans ce mouvement même, il n'accorde pas grande importance à la maçonnerie; quant à son action politique, il l'élimine totalement. Il convient seulement qu'admettant dans ses loges des hommes de diverses conditions et constituant une société de libre discussion, la franc-maçonnerie s'affirmait comme un élément de dissociation de l'Ancien Régime. Encore faut-il remarquer que l'égalité maçonnique demeurait le plus souvent respectueuse des privilèges et qu'elle ne s'étendait guère aux gens du peuple. Et d'autre part, l'action maçonnique ainsi comprise n'a été ni plus ni moins forte que celle d'autres sociétés, et certainement bien moins efficace que l'opposition parlementaire. A. Lantoine a bien montré que le désir de grandir l'importance historique de la maçonnerie a porté beaucoup de frères à reprendre pour leur propre compte la légende contre-révolutionnaire. Il a mis en lumière la responsabilité de certaines obédiences de degrés supérieurs dans l'élaboration de la légende, en particulier celle de Kadosch : se donnant comme héritières et vengeresses des Templiers, elles incorporaient à leurs formulaires des menaces contre la papauté et la royauté, dont la police ne prit jamais ombrage, et pour cause, mais qui fournirent cependant un semblant de fondement à la thèse du complot.

*
**

Franc-maçonnerie et Révolution française : toute la question est finalement de savoir ce que les faits permettent d'affirmer. Pour y voir plus clair, deux problèmes doivent être distingués, qui ont été ordinairement confondus : celui des causes immédiates de la Révolution et celui de ses causes lointaines.

(15) Albert LANTOINE : *Histoire de la franc-maçonnerie française. La franc-maçonnerie dans l'Etat* (Paris, 1935; in-8, IV-458 p.); compte rendu par Georges LEFEBVRE : *Annales historiques de la Révolution française*, 1936, p. 173. La position moyenne de Georges Lefebvre est aussi celle de Daniel MORNET, dans le chapitre qu'il a consacré à la franc-maçonnerie dans ses *Origines intellectuelles de la Révolution française* (1933).

Parmi les causes immédiates de la Révolution, les adversaires de la franc-maçonnerie soulignent l'existence d'un « complot maçonnique » pour diriger les élections aux Etats généraux, répandre de fausses nouvelles, préparer l'insurrection, propager la Grande Peur. Sur ce point, Gaston Martin est d'accord avec Albert Mathiez et Georges Lefebvre : il n'existe pas l'ombre d'une preuve que la maçonnerie, en tant que corps, ait pris part à ces événements. Le parti patriote a tenté de s'organiser, on connaît (fort mal) le comité des Trente; en province, les patriotes se sont aussi vraisemblablement concertés dans chaque ville et de ville à ville. Qu'il y ait eu parmi ces patriotes des maçons, cela va de soi; que l'appartenance maçonnique ait parfois facilité les liaisons, c'est vraisemblable. Mais bien d'autres liens ont joué en cette occasion : de famille ou de collège, d'amitié ou d'affaires. Bien d'autres sociétés existaient que les loges. Et d'ailleurs, le parti patriote dépassait de beaucoup les effectifs de ces sociétés, à plus forte raison ceux de la franc-maçonnerie.

Le problème des causes lointaines est plus difficile. Les loges ont-elles contribué à la diffusion des Lumières ? Ont-elles préparé la bourgeoisie à l'exercice du pouvoir ?

Problème d'influence : même si l'on admet qu'elle existe, il est difficile d'en mesurer l'étendue. Gaston Martin estimait que les idées de liberté et d'égalité s'étaient acclimatées dans les loges, qu'en conséquence elles constituèrent un terrain favorable à la propagation des idées philosophiques, puis un centre de rayonnement. Albert Mathiez était bien près de le nier, en arguant du recrutement social hétérogène des loges, sans doute en majorité aristocratique. Il faut bien constater que la propagation des idées philosophiques est un fait infiniment large et qui dépasse de beaucoup l'horizon limité des loges : elle se fit aussi bien par la lecture et la conversation que par les sociétés. Répondant à une certaine structure économique et sociale, les Lumières étaient par avance assurées d'une audience autrement plus étendue que celle des loges.

Réunissant noblesse et bourgeoisie possédante, les loges, selon Gaston Martin, auraient facilité la fusion de l'aristocratie de naissance et de celle d'argent, et préfiguré la domination des notables qui s'affirma à partir du Consulat : idéal qui était incontestablement celui de la bourgeoisie constituante de Quatre-vingt-neuf, lorsqu'elle proclamait l'abolition des privilèges et l'égalité. D'autre part, bourgeoisie éclairée

et noblesse libérale, par la pratique de la parole et de la discussion dans les loges, se seraient exercées et habituées aux règles de la délibération parlementaire et du système représentatif. La bourgeoisie révolutionnaire aurait fait là son apprentissage du pouvoir.

Sans aucun doute. Mais il y eut bien d'autres sociétés où put se faire un tel apprentissage, et il demeura bien imparfait. Quant à la notion d'égalité entre nobles et roturiers, elle ne pénétra que faiblement les rangs de l'aristocratie, comme le prouvent assez les péripéties des Etats généraux, l'émigration et la contre-révolution. C'est sans doute la notion de liberté qui s'affirma le mieux dans les loges, mais au sens où l'entendaient les possédants à la fin de l'Ancien Régime : le partage du pouvoir entre noblesse et haute bourgeoisie d'une part, de l'autre la monarchie, à l'exclusion du peuple. Idéal qui fut celui de la noblesse libérale, puis des monarchiens comme Mounier, et qui correspondait sans aucun doute à la composition sociale des loges : liberté aristocratique, dirons-nous, excluant l'égalité véritable.

Le choc révolutionnaire fit éclater la fraternité maçonnique. Les privilégiés acceptaient bien de frayer avec la bourgeoisie dans les loges, ils n'en refusèrent pas moins, pour la plupart, l'abolition des privilèges et passèrent à la contre-révolution. Quant à la bourgeoisie maçonnique, elle se dispersa : si certains suivirent le courant, d'autres passèrent plus ou moins vite à la contre-révolution. L'idéologie de la fraternité ne résista pas devant les dures réalités de la lutte des classes.

Nous touchons ici aux problèmes essentiels. Ils demeurent celui de la composition sociale exacte des loges à la fin de l'Ancien Régime, celui aussi de la « dispersion politique » des francs-maçons au cours de la Révolution.

Dans quelle proportion clercs, nobles et bourgeois, peuplaient-ils les loges ? Dès 1912, F. Vermale avait donné l'exemple d'une recherche ainsi conduite dans *La franc-maçonnerie savoisienne à l'époque révolutionnaire d'après ses registres secrets*, publiant des listes de frères relativement complètes. Plus récemment, A. Bouton et M. Lepage, dans leur *Histoire de la franc-maçonnerie dans la Mayenne* (1951) (16), présentaient avec un soin minutieux, des listes

(16) André BOUTON et Marius LEPAGE : *Histoire de la franc-maçonnerie dans la Mayenne 1756-1951*, (Le Mans, 1951; in-8, 302 p.).

nominatives de maçons. Partant de données numériques précises, ils observèrent que la noblesse joua un rôle important et même prédominant dans la propagation de la maçonnerie; comme ailleurs, les prêtres suivirent; la bourgeoisie aisée, les professions libérales, des fonctionnaires furent gagnés à leur tour; de recrutement populaire, nulle trace. D'autre part, la dualité qui se manifesta à Laval entre la seconde *Union*, reconstituée en 1785 (34 membres de petite bourgeoisie, plus 5 prêtres), et *Les Amis réunis* fondés en 1786, laisse soupçonner que l'aristocratie et les riches inclinaient à une certaine ségrégation : les 68 *Amis réunis* connus comprenaient des nobles, 3 prêtres, des bourgeois riches dont 22 négociants. A Ernée, *La Nouvelle Union* comptait pour 70 membres connus, 21 officiers, 19 nobles, 8 prêtres. S'attachant plus particulièrement aux francs-maçons manceaux (17), A. Bouton dénombre pour la loge *du Moria*, en 1788, 59 membres, parmi lesquels figurent des avocats, des notaires et quelques moines; la loge dite *Saint-Julien de l'Étroite Union* se recrutait parmi les médecins et les chirurgiens, les procureurs et les négociants. De 1787 à 1791, apparaît une loge *Saint-Hubert* où siégeaient en 1789, 30 frères : le président et des conseillers au présidial, le lieutenant des Eaux-et-Forêts, des négociants. Il semble donc qu'au Mans, comme à Laval, la maçonnerie s'est d'abord implantée dans la moyenne bourgeoisie, et que finalement, les magistrats et sans doute les négociants les plus riches ont formé un groupe distinct avec les aristocrates.

Il paraît inutile de multiplier les exemples (18). Le caractère à la fois aristocratique et bourgeois des loges ne fait aucun doute. Vint la Révolution : la « dispersion politique » des francs-maçons était dans la nature des choses.

Les maçons étant le plus souvent des notables, nombre d'entre eux figurèrent dans les assemblées électorales préparatoires aux États généraux et furent élus députés : conséquence naturelle du caractère du recrutement. Mais la diver-

(17) André BOUTON : *Les francs-maçons manceaux et la Révolution française 1791-1815* (Le Mans, 1958; in-8, 353 p.).

(18) Voir « La franc-maçonnerie et la Révolution française », numéro spécial des *Annales historiques de la Révolution française*, 1969, n° 3. En particulier les articles de Pierre BARRAL : « Les francs-maçons grenoblois... », Alain LE BIHAN : « Personnalité et milieux sociaux de la Grande Loge de France », Régine ROBIN : « La loge *La Concorde* à l'Orient de Dijon ». Et naturellement les indispensables travaux d'Alain LE BIHAN : *Francs-maçons parisiens du Grand Orient de France (fin du XVIII^e siècle)*; *Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France (2^e moitié du XVIII^e siècle)* (Paris, 1966 et 1967; 2 vol. in-8, 490 p. et 460 p.).

sité des tendances philosophiques, les rivalités personnelles qu'engendrèrent des schismes, l'absence d'un corps de doctrine dans le Grand Orient, qui d'ailleurs ne réunissait pas toutes les loges dans son obéissance, empêchaient par avance toute action cohérente des maçons. Il faut rappeler ici que, pour le duc d'Orléans, la dignité de grand maître ne fut que nominale, et que la direction du Grand Orient fut assumée par le duc de Luxembourg : député de la noblesse de la sénéschaussée de Poitiers aux Etats généraux, il émigra dès le lendemain du 14 juillet, affirmant ainsi son entière solidarité avec la noblesse la plus obstinément attachée à ses privilèges (19). On connaît d'autre part l'incident survenu le 7 juillet 1789, à la loge des *Amis réunis* de Laval : un frère ayant prononcé un vigoureux discours en l'honneur des Etats généraux, un assistant s'opposa au dépôt de son texte dans les archives, alléguant qu'il s'agissait d'une manifestation politique étrangère à l'institution maçonnique. Consulté, le Grand Orient approuva l'opposant dans sa lettre du 29 juillet.

La dispersion politique de la maçonnerie s'affirma dès le printemps 1789; elle ne pouvait que s'accélérer avec l'approfondissement des conflits sociaux. Pour éclairer le problème, il n'est qu'une méthode : elle consiste, ayant réuni les listes aussi complètes que possible des membres des loges, à rechercher leur attitude et leur conduite dans les agitations du monde profane. Méthode dont Emile Lesueur avait donné l'exemple dès 1914 dans sa thèse sur *La franc-maçonnerie artésienne au XVIII^e siècle* (20).

A reprendre cet exemple, l'auteur explique fort bien pourquoi les loges furent désertées sous la Révolution pour les clubs : la plupart des maçons artésiens appartenaient à l'opinion modérée ou même aristocrate. Beaucoup, qui faisaient partie de l'armée ou du clergé émigrèrent; d'autres allèrent grossir le parti feuillant ou le parti girondin; plusieurs furent guillotins; on compte ceux qui suivirent les Montagnards. D'une manière générale, les loges entrèrent en sommeil en 1792, lorsque, après l'insurrection populaire et le renversement du trône au 10 août, la Révolution se démocratisa. Ainsi à Grenoble où, dès mars 1792, la *Bienfaisance et Egalité*, unifiée en 1785, décida sa mise en sommeil : elle ne comptait plus

(19) Voir Roger PRIOURET : *La franc-maçonnerie sous les lys* (Paris, s. d. [1953]; in-8, 272 p.).

(20) Emile LESUEUR : *La franc-maçonnerie artésienne au XVIII^e siècle* (Paris, 1914; in-8, 388 p.).

alors que 21 cotisants sur 66 membres. A *La Parfaite Union*, le dernier tableau date de 1791; si cet atelier revendiqua plus tard une initiation pour 1792, deux pour 1794, deux pour 1795, il s'agit vraisemblablement d'initiations individuelles (21). A Dijon, la dispersion semble s'être affirmée dès 1791. Si un maçon se retrouva maire de Dijon en 1790, très vite prirent peur ces grands personnages d'ancien régime, qui formaient la loge *La Concorde* : sur 41 maçons, 22 étaient membres des Cours souveraines, 9 bourgeois de Dijon, aucun ne venait de la « marchandise », 28 étaient nobles, 13 roturiers. Aussi comprend-on que si ces frères se plaisaient à l'école de l'égalité, ils n'acceptèrent pas de voir l'égalité s'installer dans la rue; ils eurent « les yeux beaucoup plus fixés sur Coblenze que sur Paris » (22).

Dans la Mayenne, la Révolution en s'accroissant détermina nombre de maçons nobles à lui devenir hostiles, à émigrer, à s'engager dans la chouannerie. Quant aux bourgeois, ils se montrèrent en grande majorité adversaires résolus du mouvement démocratique, se compromirent dans le fédéralisme ou passèrent à la contre-révolution (23). Dans la Sarthe, des frères jouèrent un grand rôle dans les premières années de la Révolution (8 maçons parmi les 20 députés des deux ordres laïques de la sénéchaussée du Mans), dans la formation et l'installation des nouvelles autorités, dans la constitution de la garde nationale. Mais aucun maçon ne figure parmi les dirigeants des clubs qui se développèrent à partir de 1790 : la Société des Amis de la Constitution où militaient le chirurgien Lévassour et l'avocat Philippeaux, futurs conventionnels, la Société fraternelle. Tandis que s'affirmait cette évolution vers la démocratie, la plupart des maçons demeuraient attachés à la monarchie constitutionnelle et à la primauté des possédants. Ils se renfermèrent dès lors dans la neutralité ou s'affirmèrent franchement hostiles après le 10 août et le renversement du trône. Beaucoup émigrèrent, certains figurèrent parmi le personnel contre-révolutionnaire et même la chouannerie. Il semble finalement que les francs-maçons manceaux se soient partagés à peu près à égalité. Mais ceux qui demeurèrent fidèles à la Révolution de 1789 ne se départirent jamais

(21) Pierre BARRAL : « Les francs-maçons grenoblois et la Révolution française », article cité ci-dessus, n. 18.

(22) Régine ROBIN : « La Loge *La Concorde* à l'Orient de Dijon », article cité ci-dessus, n. 18.

(23) André BOUTON et Marius LEPAGE : *Histoire de la franc-maçonnerie dans la Mayenne*, ouvrage cité ci-dessus, n. 16.

d'une attitude modérée (50 maçons achetèrent des biens nationaux) (24).

Etant en mesure, au prix de minutieuses recherches, de connaître les opinions et la conduite des maçons du Maine au dur contact de la Révolution, André Bouton a dressé un bilan précis de leur dispersion politique (25). On ne rencontre parmi eux qu'un seul terroriste, Jacques Bissy, député à la Législative, puis à la Convention, régicide, animateur de la Commission militaire de la Mayenne. Deux régicides encore : les conventionnels Laurent Boutrouë et François de la Primaudière. Parmi les maçons partisans de la Révolution, trois furent victimes des chouans, d'autres entrèrent dans les administrations nouvelles ou firent carrière dans l'armée, l'un devint préfet de l'Empire, d'autres généraux. Un certain nombre se contentèrent de vivre, sans participer aux événements. Notons que bien des ecclésiastiques maçons refusèrent de prêter le serment à la Constitution civile du clergé : ainsi le chanoine Louis, futur ministre des Finances de la première Restauration en 1814, émigré dès 1791. Parmi les nobles initiés du Maine, on compte une cinquantaine d'émigrés; d'autres se réfugièrent dans les provinces voisines; d'autres furent incarcérés comme suspects; six périrent sur l'échafaud. Enfin, nombreux furent les maçons qui prirent une part active, ouverte ou clandestine, à la chouannerie. La dispersion politique des francs-maçons du Maine affecta bien tout l'éventail des partis.

Même constatation en Savoie. Les loges maçonniques adhérentes au Grand Orient de France, composées de bourgeois et de gens de condition moyenne, fournirent en partie les hommes qui prirent en mains le nouveau régime, après le 22 septembre 1792. Au contraire, les loges aristocratiques, comme *les Trois Mortiers* ou *la Sincérité*, virent la plupart de leurs membres partir pour l'émigration. Dans la lutte des partis girondin et montagnard, on trouve des francs-maçons dans l'un et l'autre camps; pendant tout le cours de la Révolution, des maçons participèrent dans ses directions politiques diverses à l'administration du département du Mont-Blanc (26).

(24) André BOUTON : *Les francs-maçons manceaux et la Révolution française*, ouvrage cité ci-dessus, n. 17.

(25) André BOUTON : « Dispersion politique des francs-maçons du Maine au printemps 1792 », *Annales historiques de la Révolution française*, 1969, n° 3, p. 487.

(26) François VERMALE : « La franc-maçonnerie savoisiennne de 1793 à 1804 », *Annales historiques de la Révolution française*, 1912, p. 50.

Le 9 thermidor détendit les ressorts du Gouvernement révolutionnaire, très vite la réaction s'accéléra. La maçonnerie reprit son activité; mais, à s'en tenir à l'exemple du Maine, la bourgeoisie maçonnique était bien décidée à écarter de la vie politique les sans-culottes dont l'intervention avait pourtant été décisive en 1793, contre l'insurrection royaliste. La loge des *Amis réunis* de Laval, en sommeil depuis mai 1793, reprit ses banquets rituels dès juillet 1796; si elle fut fermée après le 18 fructidor (4 septembre 1797), elle se ranima en 1798, quand le Directoire engagea à nouveau la lutte contre les Jacobins.

Le réveil maçonnique s'affirma avec la consolidation napoléonienne, à partir de 1800. En Savoie, la loge des *Sept Amis* reprit ses travaux le 28 octobre 1800; les loges se multiplièrent après 1801, adhérant au Grand Orient. Au Mans, la loge du *Moria* se réveilla en 1801. Mais dans le Maine comme en Savoie, le recrutement a changé : on ne rencontre plus de prêtres, ni de nobles. Si nombreux dans les loges savoisiennes avant 1789, les nobles ne reprirent pas d'activité maçonnique après 1800 : d'origine essentiellement aristocratique, puisqu'elle avait eu comme fondateur et premier grand maître le marquis de Bellegarde, la maçonnerie savoisienne ne comptait plus, en 1804, sur les listes des membres des ateliers, un seul représentant de l'ancienne noblesse. Les loges savoisiennes sont dorénavant composées de fonctionnaires civils et militaires, de propriétaires fonciers; elles sont dirigées par les administrateurs locaux, dans la main de l'autorité préfectorale et du gouvernement; elles s'inspirent de principes essentiellement conservateurs. Dans le Maine, le recrutement maçonnique fut identique : bourgeois propriétaires ou fonctionnaires peuplèrent les loges.

Ainsi, par une sorte de mimétisme, la maçonnerie s'adaptait au nouvel ordre issu de la Révolution. Si elle demeurait, en ce début du XIX^e siècle, fidèle à l'idéal rationaliste et déiste des Lumières, elle n'en restait pas moins, comme sous l'Ancien Régime, socialement et politiquement conformiste.

ALBERT SOBOUL.